



Maimonide, l'aigle de la synagogue, a réalisé une œuvre monumentale de synthèse du Talmud.

Le partage de la terre

La tribu de Lévi séparée

La tribu de Lévi a été distinguée des autres tribus par sa fidélité à Dieu au moment de la faute du veau d'or.

Cette distinction pour le service du Temple implique qu'elle ne reçoive pas de terres à cultiver et qu'elle ne participe pas aux guerres de conquête de Canaan.

רמב"ם הלכות שמיטה ויובל פרק יג הלכה י

כל שבט לוי מוזהרין שלא ינחלו בארץ כנען, וכן הן מוזהרין שלא יטלו חלק בביזה בשעה שכותשין את הערים שנאמר לא יהיה לכהנים הלויים כל שבט לוי חלק ונחלה עם ישראל, חלק בביזה ונחלה בארץ,

Rambam lois de la Shémitta et du Jubilé chapitre 13, loi 10

Toute la tribu de Lévi a été distinguée pour ne pas hériter de la terre de Canaan, de même qu'elle ne peut prendre une part dans le butin au moment de la conquête des villes, comme il est dit "les prêtres et les lévites, toute la tribu de Lévi, n'auront ni part ni héritage avec Israël, pas de "part" dans le butin, ni d'"héritage" dans la terre.